



Commune de MOIGNY-SUR-ÉCOLE
(91490) 59 Grand-Rue
Tel. 01.64.98.40.14 – Fax 01.64.98.48.92
mairie-moigny-sur-ecole@wanadoo.fr

Moigny-sur-Ecole, le 9 novembre 2022

Association Nationale Notre Village
10 côte de Pierretailade
19500 MEYSSAC

Monsieur Le Président,

L'Agenda 2030 définit la nouvelle feuille de route de MOIGNY en résonance avec l'« ADN » de notre territoire au cœur même du Parc Naturel Régional du Gâtinais !

Les collectivités et les gouvernements ont toujours été reconnus, lors des négociations et conventions internationales, comme des maillons indispensables pour limiter le réchauffement climatique. Un rôle de plus en plus valorisé, depuis que les acteurs non-étatiques se mobilisent pour lutter contre celui-ci et prennent leurs responsabilités. Les collectivités prennent en charge, de manière progressive, les sujets : climat, sobriété énergétique, pollution atmosphérique, etc...

Pour Moigny, l'exercice « Agenda 2030 » a démarré au début du printemps 2022, dans le cadre de la réflexion sur le renouvellement de la démarche du Développement Durable. Si précédemment la démarche Agenda 21 dont le label « **Notre Village Terre d'Avenir** » a été renouvelé, fût fondée sur un diagnostic concerté et a permis de concevoir un projet stratégique. Elle s'est traduite par un plan d'actions périodiquement évalué et renforcé grâce à notre commission composée de 50% d'élus et 50% d'habitants du village. Je peux dire que son succès repose sur la mobilisation de ces acteurs locaux, du diagnostic à l'élaboration du plan d'actions et à la mise en œuvre d'initiatives très concrètes.

L'appropriation rapide de l'Agenda 2030 à Moigny sur École repose certainement sur une capitalisation forte de ces méthodes et processus de travail internes lors de l'élaboration de l'Agenda 21, grâce au soutien de l'association nationale « **Notre Village** ».

Par exemple, repartir du diagnostic partagé du territoire élaboré pour l'Agenda 21 est un moyen d'identifier quels objectifs du Développement Durable (ODD) pourraient faire l'objet d'une action prioritaire me paraît être un point de départ tout à fait pertinent.

Pour résumer l'engagement de notre municipalité, l'Agenda 2030 renouvelle l'approche territoriale de l'Agenda 21 en proposant des objectifs exhaustifs à atteindre, il donne une vision plus précise des enjeux à horizon 2030 tandis que l'Agenda 21 donnait une vision générale, mais le cadre de référence élaboré en 2012 a eu le mérite d'aider notre collectivité avec un cadre méthodologique précieux sur lequel l'Agenda 2030 pourra s'appuyer.

Au regard du nombre d'actions (173) engagées et réalisées, notre équipe a pu mettre en lumière une véritable valorisation de l'action publique invitant les habitants aux bonnes pratiques, alors les nouveaux ODD seront certainement l'occasion de redonner du souffle aux projets locaux imaginés et engagés dans la transition, d'associer de nouvelles parties prenantes et d'identifier de nouvelles solutions pour notre territoire.

Depuis 10 ans déjà, l'Agenda 21 a permis aux acteurs engagés de notre collectivité de mieux connaître notre territoire, de l'améliorer. Il nous semble tout à fait pertinent de poursuivre cette dynamique avec un savoir-faire qui a été éprouvé et reconnu avec nos deux hirondelles, en course pour une troisième... l'Agenda 2030 doit être un accélérateur d'adaptation et de renouvellement des politiques publiques pour les années à venir.



Le Maire,
Pascal Simonnet

Président de la Communauté de Communes des 2 Vallées